

Inauguration de la rénovation énergétique du restaurant scolaire de Le Verger : électrifier les consommations d'énergie c'est bien, les réduire de 44 % c'est encore mieux.

La commune du Verger a engagé une rénovation énergétique d'envergure de son restaurant scolaire. Particularité de ce projet : cette petite commune de 1 400 habitants a délégué les travaux et leur financement au SDE35 afin de bénéficier d'un effet de mutualisation sur l'ingénierie technique et financière. Le nom du dispositif : SERENE35, une innovation territoriale créée il y a 3 ans par les élus du SDE35 pour répondre à la crise énergétique de 2022 qui avait vu, déjà, les prix du gaz et de l'électricité exploser.

L'opération vise une réduction de 44 % des consommations électriques, grâce à un ensemble de travaux ciblés et performants.

Avant travaux



Après travaux



► Le projet

La commune de Le Verger bénéficie de longue date du service de suivi et de conseil sur ses consommations d'énergie par l'ALEC du Pays de Rennes (service CEP) qui avait identifié le caractère prioritaire de la rénovation de ce bâtiment.

Le diagnostic énergétique, cofinancé par le programme ACTEE, a permis à la commune de définir le programme de rénovation. Elle a décidé ensuite d'en confier la réalisation au SDE35 sous forme d'une maîtrise d'ouvrage déléguée avec étalement de la charge financière.

Le restaurant scolaire du Verger a fait l'objet d'un programme complet de rénovation énergétique. Le bâtiment, d'une surface d'environ 210 m², affichait en 2023 une consommation de 17 100 kWh pour le chauffage et la ventilation.

L'objectif a été de ramener cette consommation à 9 703 kWh/an, soit une baisse de 7 397 kWh, correspondant à 44 % d'économies.

L'opération comprend l'abaissement des plafonds et l'amélioration de l'isolation, le changement des menuiseries, de la VMC, et de l'ECS (Eau Chaude Sanitaire) et la mise en place de 6 panneaux photovoltaïques en autoconsommation.

► La parole à...

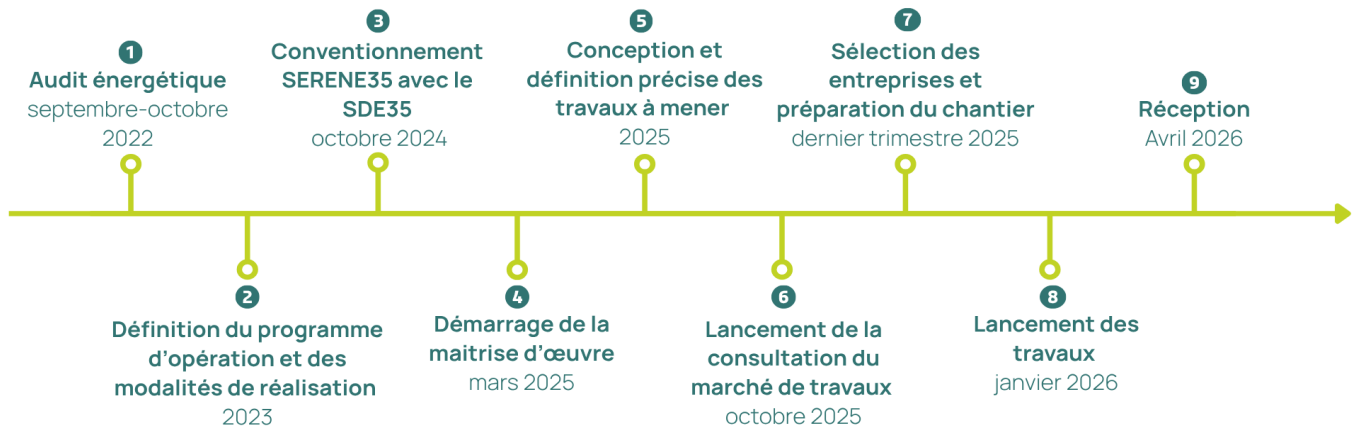


Sylvie Galic,

Maire de Le Verger de 2020 à 2026

« Cette rénovation énergétique d'envergure démontre qu'une collectivité de taille modeste peut mener des projets ambitieux, responsables et exemplaires. Le tout est d'être bien accompagné. Grâce à cette opération, nous améliorons le confort des enfants tout en maîtrisant durablement nos dépenses publiques. »

► Les étapes du projet



► Financement

Le coût total de l'opération s'élève à 245 490 € HT.

La commune a bénéficié du soutien financier de l'Etat via la dotation DSIL attribuée par la **Préfecture d'Ille-et-Vilaine** pour un montant de 60 502 €. Pour rappel, la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) a été créée en 2016 pour apporter un soutien aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dans leurs projets d'investissement.

La commune a également bénéficié du soutien de la **FNCCR** pour la subvention **ACTEE** sur la maîtrise d'œuvre du projet pour un montant de 13 382€.

D'autres demandes de subventions sont actuellement en attente d'instruction.

En plus d'un accompagnement technique du projet, le SDE35 apporte un accompagnement financier comprenant la recherche de financements extérieurs et le portage des emprunts via un partenariat engagé avec la Banque des Territoires. Un montage financier, qui permet un remboursement différé des annuités après la mise en service de la rénovation, afin de permettre à la collectivité propriétaire de dégager des capacités de remboursement par les économies d'énergie réalisées. Sur cette opération l'avance remboursable (à taux zéro) s'élève à 251 386 € sur 15 ans.

► A propos de SERENE35

SERENE35 est un service du SDE35 dédié à la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités. Son objectif est de massifier les travaux de rénovation énergétique en apportant aux collectivités un accompagnement global tant technique que financier sur des opérations de rénovation globale ou des travaux d'efficacité énergétique.

Depuis sa création en septembre 2023, 19 communes ont signé une convention de projet avec le SDE 35. 80 % sont en délégation de maîtrise d'ouvrage comme le projet de Le Verger (les autres ne bénéficient que de l'accompagnement financier) et 7 d'entre eux entrent en phase travaux.

► Les entreprises qui ont participé au projet :

Maîtrise d'œuvre : PL/2 MAITRISE D'ŒUVRE

Architecte : Sonj architecte

Contact presse :

Sophie LANTERNIER
s.lanternier@sde35.fr

07 45 68 82 72